

Information générale

Cours	
Titre	MCB7001-A-H24 - Lectures dirigées en microbiologie
Nombre de crédits	1
Sigle	MCB7001-A-H24
Site StudiUM	MCB7001-A-H24 - Lectures dirigées en microbiologie
Faculté / École / Département	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
Trimestre	Hiver
Année	2024
Mode d'enseignement	En présentiel
Déroulement du cours	Le cours a lieu le mardi matin de 9h00 à 11h30 dans la salle C-4149 au pavillon Lionel-Groulx sur le campus de l'Université de Montréal. Lors de chaque séance, 3 étudiants présentent les articles qui leur ont été assignés.
Charge de travail hebdomadaire	Environ une heure pour préparer des questions pour la discussion.

Enseignant		
Dr Nicolas Chomont	Titre	Professeur responsable du cours.
	Coordonnées	nicolas.chomont@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours. Pour des préoccupations personnelles, me joindre par courriel.
Dr Heather Melichar	Coordonnées	heather.melichar@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel ou via les forums studium.
Dr Marylise Duperthuy	Coordonnées	marylise.duperthuy@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel ou via les forums studium.
Dr Sven van Teeffelen	Coordonnées	sven.vanteeffelen@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel ou via les forums studium.
Dr Andrés Finzi	Coordonnées	andres.finzi@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel ou via les forums studium.
Dr Dominic Roy	Coordonnées	dominic.g.roy@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel ou via les forums studium.
Dr Julianna Blagih	Coordonnées	julianna.blagih@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel ou via les forums studium.
Dr Martin Guimond	Coordonnées	martin.guimond@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel ou via les forums studium.
Dr Marie-Claude Bourgeois-Daigneault	Coordonnées	marie-claude.bourgeois-daigneault@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel ou via les forums studium.
Dr Petronela Ancuta	Coordonnées	petronela.ancuta@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel ou via les forums studium.

Dr Javier Di Noia	Coordonnées	Javier.Di.Noia@ircm.qc.ca
	Disponibilités	Par courriel ou via les forums studium.

Personne-ressource

Lamercie Youance	Responsabilité	TGDE
	Coordonnées	lamercie.youance@umontreal.ca
	Disponibilités	Du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30

Description du cours

Description simple Lecture, critique et discussion d'articles scientifiques récents dans les domaines de la bactériologie, la mycologie, l'immunologie et la virologie. Présentation d'articles et discussions animées par différents professeurs et invités.

Description détaillée

Préparation du cours : Chaque professeur suggère deux articles de recherche récents, d'intérêt général, dans son champ d'expertise (en évitant les articles de son équipe de recherche). Les articles choisis devraient mettre en évidence de nouveaux concepts et/ou de nouvelles approches méthodologiques. Le responsable du cours assigne les articles aux étudiants et établit l'horaire. Lors d'un cours préparatoire en décembre, on vérifie l'absence de conflit d'intérêt marqué entre les professeurs, les présentateurs et les lecteurs.

Déroulement du cours :

Les étudiants seront évalués sur 3 aspects :

1) Présentation orale (50% de la note) : Chaque étudiant présente l'article qui lui a été assigné lors d'une présentation orale de 30 minutes maximum qui est suivie d'une période de questions et discussion d'environ 15 minutes. La présentation sera jugée sur les aspects suivants :

- Mise en contexte
- Objectifs et hypothèses
- Description et compréhension des expériences présentées
- Forces et faiblesses de l'étude
- Réponses aux questions et discussion

2) Rôle de lecteur (30% de la note) : Chaque étudiant se voit également attribuer le rôle de lecteur pour deux autres articles présentés par d'autres étudiants. Tous les étudiants doivent lire les articles mais les deux étudiants jouant le rôle de lecteur doivent faire une analyse plus détaillée : On s'attend à ce que les lecteurs animent et modèrent la discussion, posent des questions, et puissent au besoin ajouter des précisions. Ils seront aussi appelés à évaluer le présentateur. Les lecteurs seront aussi jugés sur leur performance par les professeurs (voir la section « évaluation »).

3) Résumé écrit (20% de la note) : L'étudiant devra aussi remettre en fin de trimestre un résumé de deux pages (double interligne) mettant en évidence la question principale de l'article, les conclusions majeures ainsi que ses forces et ses faiblesses. Attention, ce résumé devra être un travail original : Le plagiat est évidemment interdit. Il faut donc résumer très brièvement l'article et mettre l'emphase sur ses forces et ses faiblesses.

Évaluation:

Grille d'évaluation de la **présentation orale** :

- Mise en contexte : 10 points
- Objectifs et hypothèses : 10 points
- Description et compréhension des expériences présentées : 10 points
- Forces et faiblesses de l'étude : 10 points
- Réponses aux questions et discussion : 10 points

Les deux professeurs assistant à la séance accorderont une note pour la présentation orale, l'évaluation de chaque professeur comptant pour 1/3 de la note (soit 2/3 en tout). Les deux étudiants lecteurs attribuent aussi une note, la moyenne de ces deux notes compte pour 1/3 de la note. La note finale de la présentation orale correspond à 50% de la note du cours.

Les **lecteurs** sont évalués pour la qualité de leur travail (questions, précisions supplémentaires, animation de la discussion) par les deux professeurs présents. Chacune des deux prestations comme lecteur compte pour 15% de la note finale du cours (soit 30% en tout).

Finalement, le **résumé écrit** sera évalué par le professeur ayant soumis l'article de départ et par le responsable du cours; la moyenne de ces deux notes correspond à 20% de la note du cours.

Tâche/rôle	Évaluateurs	% de la note finale
Présentation orale	Professeur 1 : 1/3 Professeur 2 : 1/3 Moyenne des 2 lecteurs : 1/3	50%
Lecteur	Professeur 1 : 1/2 Professeur 2 : 1/2	30%
Résumé écrit	Professeur ayant soumis l'article : 1/2 Responsable du cours : 1/2	20%

Place du cours dans le programme

Ce cours est obligatoire pour les étudiants inscrits au doctorat de Microbiologie et Immunologie ou au doctorat de Virologie et Immunologie. Le cours doit être suivi durant la première année de doctorat.

Apprentissages visés

Objectifs généraux

- Approfondir ses connaissances dans les domaines de la bactériologie, de la virologie, de la mycologie et de l'immunologie.
- Réaliser une analyse critique d'un article scientifique.
- Participer à des discussions scientifiques animées autour d'une découverte récente ou d'une avancée technologique novatrice.

Objectifs d'apprentissage

- Apprendre à présenter des données scientifiques devant un public expert.
- Participer à des discussions scientifiques argumentées.

Calendrier des séances

13 février 2024	Titre	Séance 1 - Drs Chomont et Melichar
	Contenus	Présentations et discussions
	Activités	Présentations et discussions
20 février 2024	Titre	Séance 2 - Drs Duperthuy et van Teeffelen
	Contenus	Présentations et discussions
	Activités	Présentations et discussions
27 février 2024	Titre	Séance 3 - Drs Finzi et Roy
	Contenus	Présentations et discussions
	Activités	Présentations et discussions
12 mars 2024	Titre	Séance 4 - Drs Blagih et Di Noia
	Contenus	Présentations et discussions
	Activités	Présentations et discussions
19 mars 2024	Titre	Séance 5 - Drs Bourgeois-Daigneault et Ancuta
	Contenus	Présentations et discussions
	Activités	Présentations et discussions
26 mars 2024	Titre	Séance 6 - Drs Guimond et Chomont
	Contenus	Présentations et discussions
	Activités	Présentations et discussions

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Calendrier des évaluations

28 mars 2024	Activité	Date limite de remise des résumés écrits par courriel au professeur ayant proposé l'article et au Dr. Chomont en copie.
	Objectifs d'apprentissage visés	Réaliser une analyse critique d'un article scientifique et identifier les points forts et les choses à améliorer dans l'article analysé.
	Critères d'évaluation	Qualité du résumé et identification des points forts et des choses à améliorer dans l'article analysé.
	Pondération	L'évaluation du résumé écrit compte pour 20% de la note finale.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation	Les absences doivent être justifiées auprès du responsable du cours.
Dépôts des travaux	Les résumés écrits devront être envoyés au professeur ayant proposé l'article et au responsable du cours au plus tard le 28 mars.
Matériel autorisé	Le jour de la présentations, chaque étudiant doit apporter son ordinateur portable ou une clé USB contenant ses diapositives.

Rappels

Dates importantes

Évaluation de l'enseignement	Les étudiants seront évalués lors des présentations pour leurs rôles de présentateur et de lecteur. Les résumés écrits seront évalués à partir du 28 mars.
Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours . Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
---------------------------------	--

Ressources

Ressources obligatoires

Documents	Les articles présentés sont disponibles sur Studium.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Des ouvrages dans les domaines de l'immunologie, de la bactériologie et de l'immunologie sont disponibles à la bibliothèque.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

[Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)

[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)